



Communiqué de presse du 22 février 2018

Le Pendlerfonds finance la création et l'optimisation de places de stationnement pour vélos à l'Hôpital universitaire de Bâle

Sur la base de la recommandation du Conseil du Pendlerfonds de gouvernance trinationale, le Département des Travaux Publics et des Transports du Canton de Bâle-Ville a validé le financement par le Pendlerfonds d'un projet de l'Hôpital universitaire de Bâle. L'Hôpital universitaire de Bâle optimisera et construira prochainement des parkings à vélos sur Petersgraben et dans le Markgräflerhof afin de disposer de suffisamment de places pour accueillir les deux-roues de ses collaborateurs, étudiants et visiteurs.

Sur la base de la proposition du Conseil du Pendlerfonds, le Département des Travaux Publics et des Transports du Canton de Bâle-Ville a accordé une subvention de 20'000 francs suisses pour l'optimisation et l'agrandissement de deux parkings à vélos sur le site de l'Hôpital universitaire de Bâle. Le coût total des travaux s'élève à environ 50'000 francs. Sur Petersgraben, le système actuel de stationnement des deux-roues sera modifié de manière à densifier le stationnement et à disposer en futur de places supplémentaires. Dans le Markgräflerhof, les infrastructures de stationnement sont déjà améliorées comme prévu dans la demande et passées de 130 places à 173. De plus, 25 places ont été créées pour les scooters. Indépendamment de ces mesures, l'Hôpital universitaire est tenu par la loi de créer au moins 800 places pour les deux-roues légers, parallèlement à la construction de la clinique 2.

Les recettes du Pendlerfonds proviennent des cartes de stationnement destinées aux pendulaires et aux visiteurs, introduites dans la ville de Bâle en 2013 et s'élevaient en 2017 à environ 2,5 millions de francs. Des contributions financières peuvent être sollicitées auprès du Pendlerfonds Bâle-Ville pour tous les projets dans la région trinationale bâloise en faveur d'une mobilité pendulaire respectueuse de l'environnement et d'une amélioration des possibilités de stationnement. Le Pendlerfonds finance en priorité les projets qui ont pour but de réduire le trafic motorisé et les problèmes de stationnement dans l'espace public dans le Canton de Bâle-Ville. Modèle unique en Suisse, le Pendlerfonds du Canton de Bâle-Ville constitue un exemple typique de collaboration au sein de l'agglomération trinationale, au-delà des frontières cantonales et nationales. Au cours des dernières années, le fonds a soutenu plus de 18 projets et financé ainsi l'aménagement de plus de 1'000 places de stationnement automobile et de presque 500 places de stationnement pour vélos dans la région trinationale autour de Bâle. Des subventions ont en outre été attribuées à la création d'une piste cyclable et à l'extension de la ligne 3 du tram vers Saint-Louis.

Le Conseil du Pendlerfonds est constitué de représentants de la région trinationale et d'experts externes. Il soumet au Département des Travaux Publics et des Transports ou au Gouvernement des propositions de contributions financières pour lesquelles des porteurs de projet de l'agglomération trinationale ont déposé une demande. Les porteurs de projets publics et privés intéressés sont invités, deux fois par an, à déposer leur demande d'aide de financement. La prochaine date de dépôt est fixée au 31 mars 2018. Toutes les informations nécessaires aux demandes de subventions sont disponibles sur le site www.pendlerfonds.ch. De plus, le bureau du Pendlerfonds met à disposition la liste des projets qui ont été financés jusqu'à présent.

Renseignements complémentaires

Antje Hammer, Tél. +41 61 267 92 07
Directrice du Pendlerfonds, Service de la Mobilité